

PASTEL Redressement des dossiers

RÉF. PPT-PAH00-FP15

Présentiel
1 jour - 7h
Lieu
Sur site

Public
Cellule facturation/contentieux

Niveau : Fondamental

Prérequis recommandés

Connaissance du Dossier Administratif et des règles de facturation
Le recyclage des factures B2 & Le redressement de factures émises avec un autre logiciel que PASTEL, sont exclus de la formation.
La formation porte sur le redressement de créance BG (pour le VIDHOSP et le RSF) et HBG

Objectifs de la formation

Savoir analyser et interpréter les différents indicateurs de suivi de la gestion des immobilisations

Moyens pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique fourni : imprimé
- Mise en situation sur l'environnement de formation
- Travaux pratiques

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard

Programme

Préambule :

- Le recyclage des factures B2 & Le redressement de factures émises avec un autre logiciel que PASTEL, sont exclus de la formation.
- La formation porte sur le redressement de créance BG (pour le VIDHOSP et le RSF) et HBG

Consultation des créances facturées (recherche et détails)

Le principe du redressement depuis un dossier ou à partir d'une liste de dossiers

Correction du dossier

Utilisation de l'assistant de redressement

Choix des créances à annuler ou à réémettre (totale ou partielle)

Gestion des rejets TG

Facturation des créances de redressement

Intervenants

Expert en gestion administrative du Patient et du logiciel PASTEL



Evaluation des acquis

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire

Méthode pédagogique

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux d'exercices.

Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet
<https://www.mipih.fr/formations>

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin